

TOURNOI DU LÄUCHSLETZLI

Les 14 et 15 novembre 2026

A.S.L. ROBERTSAU – STRASBOURG

N° de dossier : 2600607

Règlement Particulier

1. Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.
2. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, ou avec sa fédération nationale affiliée BWF, et être en possession de sa licence le jour du tirage au sort. Le tournoi est ouvert aux jeunes joueurs, jusqu'à la catégorie junior, de classement maximum R4.
3. Les tableaux proposés sont le simple et le double. Les simples se dérouleront sur une seule journée, le samedi 14 novembre. Les doubles se joueront intégralement sur la journée du dimanche 15 novembre. Chaque joueur peut s'inscrire dans deux tableaux, le panachage entre simple et double est permis.
4. Les tarifs sont de 14 euros pour un tableau et de 17 euros pour les deux.
5. Les tableaux seront confectionnés par les 5 catégories d'âge poussin, benjamin, minime, cadet et junior. Si le nombre d'inscrits le permet, deux séries seront confectionnées avec un découpage au CPPH pour assurer une compétition sportive pour tous. Les surclassements d'une catégorie d'âge sont autorisés. Les minibads sont autorisés à s'inscrire dans la série poussin.
6. Si un tableau comprend moins de 4 joueurs, le tableau sera annulé ou fusionné avec une catégorie d'âge supérieure ou inférieure.
7. Constitution des tableaux : Les tableaux seront établis selon le CPPH à la date de prise en compte. L'organisateur privilégiera des poules offrant un volume de jeu agréable pour chaque participant. Dans la mesure du possible, privilégiera les poules de 4.
8. Têtes de série : En cas d'égalité de points au CPPH, le critère de départage pour la désignation des têtes de série sera l'ordre chronologique de paiement (la date du second joueur faisant foi pour les doubles).
9. En série poussin, le filet sera à 1,40 mètres de hauteur au niveau des poteaux et à 1,374 mètre de hauteur au centre du filet. Les poussins joueront sans le couloir du fond.
10. Les inscriptions seront exclusivement enregistrées via Badnet. Tout autre mode d'inscription, papier, mail, téléphone, ... ne sera pas prise en compte.
11. Le tournoi est limité à 100 joueurs le samedi et 50 paires de double le dimanche. Si le nombre d'inscrits dépasse cette capacité d'accueil, la date d'inscription complète, avec paiement (la date du second joueur faisant foi pour les doubles), servira de critère de sélection.
12. Les inscriptions seront ouvertes à partir du mercredi **23 septembre** et la clôture se fera le dimanche **8 novembre 2026 à 23h59**.
13. La date de prise en compte du CPPH est fixée au **5 novembre 2026**.
14. La date du tirage au sort est fixée au **9 novembre 2026**.
15. Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de **15 points**.

Contacts

Léon KRIER – leonkrier@aslrobertsau.fr – 07 67 07 02 08
Aubin GUEROULT – aslrobertsau@gmail.com – 06 18 90 41 66
<https://aslrobertsau.fr/project/badminton> - www.facebook.com/aslrobertsau

16. La compétition sera gérée par Badnet.
17. Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort fixée au 3 novembre 2025. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton par tout moyen (adresse postale : 13 Rue Jean Moulin 54510 Tomblaine ou adresse mail : forfait@legebad.com) prouvant la date de réception.
18. Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
19. Le Juge-arbitre de la compétition est M. Jean-François FERTINEL. Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.
20. Le GEO de la compétition est Léon KRIER.
21. Les horaires diffusés pendant la compétition le sont à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 minutes avant l'horaire prévisionnel de son premier match. Le premier match de chaque joueur pourra être lancé 15 minutes après son heure de convocation. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Le représentant de tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge arbitre et à la table de marque.
22. Les volants sont à la charge des joueurs à part égale pour chaque match sauf pour les finales. En cas de litige, le volant officiel – YONEX AEROSSENSA 20 – sera utilisé. Il sera en vente dans les salles et sera fourni gratuitement pour les finales.
23. Le temps minimum de récupération entre les matchs est de 20 minutes.
24. Le temps de prise de contact avec le terrain est de 3 minutes dès l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.
25. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est considéré comme let au service au maximum deux fois de suite puis faute, et faute en jeu.
26. Les matchs sont majoritairement auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre pour demander un arbitre. Le Juge-arbitre accédera à cette demande seulement s'il le juge nécessaire et si un arbitre est disponible. Les finales pourront être arbitrées.
27. Le représentant du joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle et ce pour chaque jour de la compétition. Chaque participant doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.
28. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour la finale). Un joueur n'est pas autorisé à quitter le terrain en dehors des arrêts prévus par les règles.
29. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match ou appelés pour un match. Le « coaching permanent » est permis. Auront également accès au plateau de jeu, les organisateurs et les Officiels Techniques (corps arbitral). Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par les juges arbitres et eux seuls.
30. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la Compétition.

La participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent Règlement.

Contacts

Léon KRIER – leonkrier@aslrobertsau.fr – 07 67 07 02 08
 Aubin GUEROULT – aslrobertsau@gmail.com – 06 18 90 41 66
<https://aslrobertsau.fr/project/badminton> - www.facebook.com/aslrobertsau